



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE T.T.C.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Montant de la vente	Montant de la commission
Sur la tranche de 0 à 50 000 €	5 000€
Sur la tranche de 50 001 à 130 000 €	10 %
Sur la tranche de 130 001 à 250 000 €	7 %
Sur la tranche de 250 001 à 500 000 €	6 %
Au-delà de 500 000 €	5 %

Honoraires d'estimation de bien : 180 € TTC (soit 150€ HT)

**CES HONORAIRES SONT A LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR OU DU VENDEUR
SELON LE MANDAT.**

L'Agence Élusate au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé au 3 rue Félix Soulès 32800 Eauze,
RCS AUCH n°990 023 152, titulaire de la carte professionnelle Transaction immobilière
n°CPI3201202500000006 délivrée par CCI32, assurée en responsabilité civile professionnelle par la société
GAN ASSURANCES pour l'ensemble du territoire français.